



GRAND PRIX DE RARAY – TROPHEE TONY LLOYD

19 et 20 Juin 2021

Règlement

(Épreuve non-fumeur)

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

Lieu : Golf de Raray / tél. 03 44 54 70 61 **E-mail:** contact@exclusivgolf-raray.fr

Formule de jeu : simple, stroke play, 2 jours, 36 trous, 1 tour par jour, sans cut

*Le comité de l'épreuve sera constitué au minimum par un représentant du corps arbitral, un représentant de la Ligue des Hauts de France et le représentant du Club
les responsabilités du comité de l'épreuve sont définies par la règle 20.

*Le règlement général des épreuves fédérales amateurs codifie la gestion du jeu lent :

Au recording, tous les joueurs du groupe encourent une pénalité générale sur le trou Numéro 18 pour une infraction à la règle 5-6

Séries et catégories sportives :

- **série messieurs** : index inférieur ou égal à 8,2
- **série dames** : index inférieur ou égal à 11,2

L'index pris en compte sera celui figurant dans le logiciel fédéral "RMS" le jour de la clôture des inscriptions.
Limitation : 144 joueurs, en respectant le quota de 33 Dames et 111 Messieurs. Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, les joueurs de catégories U16 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué dans le tableau précédent.

La Ligue des Hauts de France se réserve la possibilité d'inclure un nombre de 14 WC.

Compétition ouverte : à tous joueurs répondant à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou
- être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition

Inscription : par remise ou envoi au club du droit d'inscription, suivant chèque libellé à l'ordre de "UGOLF Raray" et du numéro de licence.

Date limite : vendredi 04 juin 2021.

Droits d'inscription :

- **80 € pour les joueurs extérieurs**
- **40 € pour les joueurs de moins de 25 ans**
- **40 € pour les membres UGOLF**

*Une tenue correcte est exigée pour cette épreuve.





Heures de départ : sauf autre indication portée au tableau officiel, à **partir de 8 heures** .

- **1^{er} tour** : dans l'ordre croissant des statuts sportifs et des index
- **2^{ème} tour** : dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Marques de départ : **Dames** : marques bleues, **Messieurs** : marques blanches

Classement et départage : **1ère place** : play off, en mort soudaine sur les trous n°1 et 18

Prix : **Messieurs** : 3 prix bruts. **Dames** : 3 prix bruts

Photographies et Vidéos : Le joueur inscrit accepte que tout ou partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistré dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix, et puisse être utilisé ou exploité à des fins de communication par le Golf de Raray et la Ligue de Golf des Hauts de France (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...). »

La directrice, Fatima Correia

Le président de l'AS, B. CHARTIER

